

AEROCLUB

DES CIGOGNES

info-club



JANVIER 80

F.154



Editeur ——————	Aéro-Club des Cigognes
Rédacteurs —	Jean-ROUSSEAU et Jean-Pierre ALAGNOUX
INFO-CLUB	25, avenue de l'Obélisque 91770 St-VRAIN

Les articles publiés dans ce bulletin sont la contribution des membres du Club. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas forcément la position du Club.-

 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUB DES CIGOGNES - 	
Described discourse of Section 2 1 YCCADACHE Mark de 21A	007 07 05
Président d'honneur : Général LISSARAGUE - Musée de l'Air 91, Bld Péreire 75017 PARIS	227.07.35
D : II . H DIFCOTED E .	101 50 01
91150 ETAMPES	494.58.21
Vice-Président : M. LEBOURG Jacques - 61, rue Pasteur	
91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	
Secrétaire Général : M. DELCLOO Jacki - 46 rue des Clairs Chênes	015.66.66
91 MORSANG sur ORGE	
Secrétaire Adjoint Tirage : M. PETITEAU Philippe - Résidence	016.69.01
"Bois des Roches" 4, rue Rameau	
91240 SAINT MICHEL sur ORGE	000 04 07
Secrétaire Adjoint Fichier : M. HUGUET Alain - 1, Résidence Plein Sud 94320 THIAIS	852.64.07
Secrétaire Adjoint Licence : M. LUTZ Francis - 99, avenue Gabriel	015.00.39
Péri 91700 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS	015.00.55
Trésorier Général : M. COURBET Serge - 9, rue d'Aquitaine	906.85.37
91130 RIS-ORANGIS	
Trésorier Adjoint : M. MOREL Daniel - 2/143 Place Jean Giraudoux	899.29.06
94000 CRETEIL	020 00 01
Responsable festivités: M. MIGRET J.Pierre - 39, avenue Camelinat 91200 ATHIS-MONS	938.20.81
Responsable vente matériel : M. LEVY Charles - 21, Résidence	075.33.34
1'Arcadie 91100 SAINTRY	073.33.34
Responsables Terrain: M. ALAGNOUX J.Pierre - 36, rue Saint-Jean	903.22.06
91210 DRAVEIL	
M. BRUNERIE Philippe - 9, rue Jean Moulin	084.50.82
91220 BRETIGNY	
Responsable concours : M. ROUSSEAU Jean - 25, avenue de l'Obélisque	492.15.17
91770 SAINT-VRAIN Liaison Fédération : M. WERLER Raymond - 3, avenue Condorcet	938.48.39
91200 ATHIS MONS	938.48.39
Suivi débutants : M. TOUVIGNON Bernard - 118, avenue Jean Jaurès	
91200 ATHIS MONS Poste 27.62 au	656.52.20
Responsable patrouilles : M. GUYOT J.Claude - 35, avenue Jules	350.42.94
Guesde 92350 LE PLESSIS ROBINSON	4
Responsable Local-Plans : M. PEE Alain - 22, route de Cheptain-	491.87.47
ville 91630 MAROLLES EN HX	

INFO-CLUB est publié 4 fois par an en Janvier, Mars, Juin et Octobre. En Mars, une rubrique spéciale donne les dates des concours et des démonstrations pour l'année en cours.-

Tous les articles devant être publiés, doivent être donnés un mois avant l'édition du bulletin. Les dessins sont acceptés à condition qu'ils soient suivant un format 21 x 29,7.-



LE MOT DU PRESIDENT

F. PLESSIER

La saison 1979 se clôture par un succès pour les Cigognes qui remportent le challenge Inter Club Télécommande pour 79, et du coup le 4ème challenge nous est attribué définitivement : il trônera au Club à côté des ler et 2ème que nous avons remportés. Bravo aux vainqueurs de concours, en particulier à Rousseau, Champion de France 79 Planeurs et Maquette.

En ce début d'année 80, tous mes voeux accompagnent le Club et ses membres, beaucoup de vols sans pannes, des places d'honneur dans les concours, un Cirque 80 tonitruant pour le XXème anniversaire, mais surtout un bon esprit de camaraderie et d'entraide qui doit régner dans notre Club.

Autre souhait, celui de la Sécurité ; vous lirez dans ce bulletin le récit d'un grâve accident qui a motivé l'augmentation du tarif des assurances fédérales. Mais pour la Sécurité, il ne faut pas seulement laisser faire la chance, c'est surtout une affaire de rigueur et de discipline, individuelle et collective.

A propos d'assurances, malgré l'augmentation des tarifs, la cotisation 80 n'a pas augmenté, et cela grâce à l'effort de tous pour le Cirque 79 : que tous ceux qui n'ont pas ménagé leur peine en soient remerciés.

Cette année 80 voit le départ définitif vers le Midi de Marcel Fages, le plus ancien membre du Club (n° 154-1 !) et sous la présidence duquel les Cigognes ont pu renaître vers 1958 pour devenir le premier Club de France. Il est prévu de lui remettre un souvenir à l'occasion d'un pot de départ, pour le remercier de son action pour le Club.

Pour la saison prochaine, notre terrain va être rallongé au profit de ceux qui étaient attirés par les champs de maïs voisins, et l'activité va s'y poursuivre régulièrement, mais avec un certain nombre de concours pour mettre de l'animation, et surtout sortir de la routine dans laquelle on a tendance à végéter. Il y aura des concours internes au Club, permettant à tous de participer : touch ang go, formule Rallye, précision d'atterrissage, etc... mais aussi des concours officiels selon les règles fédérales. Les catégories proposées (Acro série !, planeurs, Racer 20, Semi Maquette) sont assez larges pour que beaucoup puissent y participer, et cela vaut mieux que de rester au bord du terrain en attendant que ce soit fini !... Autant la "grande" compétition est difficile et contraignante, autant ce genre de petits concours est sympathique et formateur. Vous trouverez ci-contre les dates de ces concours : elles ont été choisies si possible à l'occasion de week-ends prolongés pour ne pas bloquer la piste trop longtemps.

Tous mes voeux donc pour 80, une radio qui marche, des avions qui volent, et plus que jamais :

Pour les Cigognes Bip Bip Bip

Hourrah !



LES DATES A RETENIR.....



ASSEMBLEE GENERALE 24 FEVRIER



L'assemblée générale du club aura lieu le 24 février 1980. Un vin d'honneur suivra cette assemblée.

N'oubliez pas d'apporter vos dernières réalisations afin de faire une photo de famille digne de ce nom.

Un repas suivi de festivités sera organisé par MIGRET (voir infos festivités).

Les candidatures, pour faire partie du conseil d'administration, peuvent être déposées auprès de notre Président.

5 février 12 février

19 février

4 mars 18 mars

22 mars

24 février

Informations sur les accus et les chargeurs Cinéma

Assemblée Générale

Cinéma Rétrospective 79 (Diapos)

Soirée Club au Restaurant

Planeur - Formule France

Planeur Formule France

Planeur Formule France

Concours 1980

Série 1

Racer 20

BLOIS "CIRQUE"

7 avril 20 avir

4 mai 15 mai

26 mai

8 juin 15 juin

7 septembre

27 septembre 28 septembre

Série 1 Racer 20

> Racer 40 (Matin) CIRQUE (après-Midi)

Rencontre "Beaux et gros avions"



CONSEIL DE DISCIPLINE

Même pour notre loisir favori, on ne peut pas toujours être tout bon et tout gentif, et il faut parfois sévir, dans l'intérêt de tous car les manquements à la sécurité peuvent avoir des conséquences trop graves.

Dans sa réunion du 8 janvier, le Conseil a étudié le cas d'un incident survenu le 25 novembre où deux appareils ont été détruits par brouillage avec deux émetteurs allumés sur la même fréquence. Si le déroulement exact des circonstances de ce prouillage peut prêter à discussion, ce qui l'est moins c'est qu'un des pilotes venait réqulièrement sur le terrain sans être inscrit au Club, "invité" par un membre du Club qui ne respectait pas le règlement à ce sujet.

Le Conseil a donc décidé d'exclure ce pilote du Club et du terrain, et de blâuer le membre du Club invitant.

Rappelons à ce sujet qu'un membre du Club peut inviter quelqu'un sur le terrain, mais alors il s'en porte garant, non seulement en ce qui concerne les règles en viqueur, mais en cas d'accidents c'est lui qui prend la responsabilité des dégats. En tous cas cette procédure doit être exceptionnelle et ne êut se renouveler.

Rappelons aussi qu'en plus du système des pinces, il est nécessaire de se grouper à côté des autres pilotes sur la même fréquence pour se surveiller, et qu'il existe des moyens techniques de surveillance : contrôleur, "couineurs". etc...



ELECTRONIQUE



De nombreux problèmes ont été rencontrés par bon nombre d'entre nous, avec les chargeurs.

Une réunion d'information et de contrôle est organisée le 12 février sur ce sujet. N'hésitez donc pas à apporter notre matériel ce jour là.



SECURITE

ALAGNOUX

Modéliste et amis du club, avec la reprise de la saison 80, c'est un véritable cri d'alarme que je lance.

En effet, les responsables de clubs ne peuvent être qu'inquités lorsqu'ils reçoivent un avertissement dans le genre de celui que j'ai en ce moment sous les yeux. Sur le thème "Augmentation du prix des licences, pourquoi ?", la Fédération explique que la majoration est essentiellement due à l'augmentation de la prime d'assurance "Responsabilité civile" qui lui est liée.

Les faits sont les uivants : le 14 juillet 1978, lors d'une séance d'entraînement sur le terrain du Model Club du Valois (CREPY-EN-VALOIS), un modéliste pilotant un Potez 60 (ce n'est pourtant pas la foudre) en perdit le contrôle au cours d'une procédure d'atterrissage.

Le modèle heurtait deux personnes se trouvant en bordure de terrain (....). L'une des deux était très gravement blessée.

Je passe le détail du tableau clinique (compte rendu à votre disposition au club), mais sachez que ce modèle, lent, veau, lourd, à aile parasol, qui plus est en configuration d'approche, c'est-à-dire vraisemblablement à vitesse réduite a détérminé chez cette femme :

- Une plaie externe importante au flanc gauche
- La fracture de la 10ème côte
- Un rein hors-service à l'arrivée à l'hôpital (urographie intra-veineuse)
- De plus sur cette même radio : pas d'opacification de l'artère rénale : ce qui veut dire qu'elle ne débite plus.

Après l'intervention d'urgence qui confirme les lésions gravissimes du rein et surtout de l'artère rénale, nécessitant immédiatement une technique de réimplantation et de greffe très sophistiquée, on découvre une lésion directe du tube digestif nécessitant une ablation partielle d'un bout de celui-ci (colon) : on coupe on recoupe et on raboute...

Pour grave que soit tout ceci, ce n'est $\underline{\text{rien}}$ en regard des suites post-opératoires :

Réintervention d'urgence le 29 août 1978.

- Abcès lombaire + infection urinaire
- surtout : occlusion intestinale aïque.

Depuis, les interventions se sont rapidement succédées, véritables constats d'échec de ce qui a été tenté précedemment.

- Ablation du rein gauche (on peut très bien vivre avec un seul, s'il est en bon état, mais tout de même....)
- surtout : pose d'un anus artificiel
- ablation (encore) d'une autre partie du colon gauche (et on coupe et on recoupe et on reraboute).

Voilà. Incapacité totale 1 an. Un an de blouses blanches, de salles d'opérations, d'angoisses. Un an de moins dans sa vie.

Incapacité Permanente Partielle (I.P.P) à déterminer. A mon avis ça va chiffre dur. Il va falloir, et c'est normal justement pensionner pour toute sa vie. Peut-être même avec même une grosse indemnité de départ au titre de l'énorme préjudice corporel.

Mais celui-ci ne lui rendra ni son rein, ni son anus.

La mutuelle, pour couvrir les <u>premiers frais</u> a du verser 70 millions de centimes, au titre d'une "provision". Mot magique et merveilleux ! Pas cher à 1 500 F la journée l'hosto (et encore dans un service de médecine pas en chirurgie).

Il faudra pyer encore, et encore.

Ne vous leurez pas modélistes, ces 70 millions c'est vous qui allez les payer, le reste aussi.

Ce seul accident détermine à lui seul 22 F d'augmentation pour 1980. En effet, la mutuellen sans but lucratif répercute directement sur les primes.

Devant la gravité de ce qui risque de suivre les dirigeants de clubs sont inquiets et se sentent responsables et concernés. Finis les gentils avertissements de prudence.

Sans instaurer un régime de terreur policière, dans le style "ou chef, bien chef" (nous sommes là pour nous amuser, il ne faut jamais l'oublier), et si nous voulons conserver au modélisme le visage serein et bon enfant que nous lui connaissons au club, et devant notre nombre sans cesse plus important, nous nous devons d'exercer une vigilance croissante.

Sachez que le conseil a déjà statué radicalement sur des cas d'indiscipline chronique. Cela se saura.

Ceux qui par trop souvent se signalent par leur mépris des règles de sécurité seront <u>radiés</u>. Sine die. Elimination des brebis galeuses.

Les commissaires de pistes seront multipliés, leurs consignes renforcées, leurs pouvoirs augmentés, le respect et la surveillance des fréquences étroitement surveillés.

Rappelez vous toujours qu'un avion fou ne choicit pas sa victime ! "Ce qui n'arrive qu'aux autres", est peut-être pour vous....demain ! Si vous avez décidé de vous débarasser de votre femme ou de votre belle-mère, trouvez autre chose que de les emmener voir 'les petits avions". l'Arsenic, c'est plus propre, c'est plus sûr, et cela fait tellement moins désordre !

Les "parrainages" seront étroitement surveillés, les licences vérifiées sur le terrain, où vous ne pouvez voler sans.

Dans le cas de parrainages, et jusqu'à inscription du postulant, chose ne devant tarder, c'est le "parrain" qui sera totalement responsable. C'est lui qui serait radié, s'il le faut.

Pardonnez la raideur de mes propos, mais songez que si nous n'instaurons pas nous-mêmes des règles strictes, les pouvoirs publics, par répétition des accidents, nous les imposerons et cette fois infiniment plus contraiquantes :

- les primes d'assurances pourraient être multipliées par 10 voire par 100 (exemple : c'est ce qui est arrivé pour les motos).
- Pour l'instant on peut voler où l'on veut, avec ce que l'on veut.

On pourrait arriver à ne pouvoir voler que sur des terrains agréés par les assurances, avec barrières, public interdit, casque obligatoire, vérification et certification du matériel, et j'en passe...Ne riez pas, si cela arrivait, plus personne ne rirait, et fini notre belle liberté.

A ce sujet un panneau fixe signalera que les abords et l'accès de notre piste sont interdits aux personnes non agréées. (autre que les membres du club), et que le cas échéant, ils pénètrent sur un terrain <u>militaire</u> à leurs risques et périls. S'il le faut des photographies de ces panneaux en place seront envoyées à la Fédération et à la mutuelle. Notre effort doit servir d'exemple et limiter l'engagement des assurances. Que peut-on devant un fou qui se jette sur un moteur à plein régime ?...

Pensons aussi à l'équation : Accident sur le terrain du C.E.V = ennui pour le C.E.V = éjection de l'A.C du terrain.

Enfin si vous volez ailleurs, pensez que vous devez montrer l'exemple, vous représentez le ler Aéroclub de France.

Evitez la proximité d'habitations, de complexes routiers ou auto-routiers. Frantez les badauds inconscients.

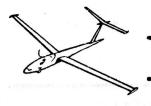
La distraction visuelle que présente un modèle en bordure de route, même si vous ne percutez pas (hors contrôle) un bus bondé de gosses, peut provoquer un accident tout aussi grave dont la responsabilité vous sera imputée.

Bref, si nous voulons vivre heureux, vivons cachés. N'attirons pas les noirs regards de l'administration sur nous.

Les statuts, le règlement du terrain, ne sont qu'autant de canevas sur lesquels doit s'exercer votre ${\rm BON}$ SENS.

Imposez-vous des règles simples, respectez et faites respecter, les notions les plus élémentaires de sécurité d'un "hobby" qui devient de plus en plus dangereux. Pour contraignantes qu'elles soient, ces règles constituent les gages de votre, de notre liberté.

Vivent les Cigognes!



NOUVELLES PLANEUR

Lors du précédent bulletin, nous avons annoncé l'avènement d'une nouvelle formule de compétition planeur : la formule FRANCE. Cette formule très simple est ouverte à tous et les seules difficultés sont : de posséder un planeur et de bien vouloir participer. Le règlement de cette formule est sorti maintenant officiellement et il est possible de se le procurer auprès de ROUSSEAU.

Les Cigognes organiseront 3 concours en 1980 sur cette formule (Lundi 7 avril, Dimanche 4 mai et lundi 26 mai sur le terrain du Club à Brétigny).

Un droit d'inscription de $10~{\rm francs}$ sera demandé le jour du concours et les inscriptions seront closes à $10~{\rm h.}$

Un classement final sera établi sur les résultats obtenus aux 3 concours : une coupe sera remise au premier et des prix récompenseront les suivants.

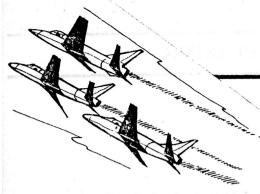
Un classement sera également établi sur les 3 meilleurs concurrents de chaque club : une coupe sera remise au club classé ler.

Deux outres concours seront organisés dans la région parisienne par des clubs étrangers à Saint André de l'Eure (18 mai et 6 juillet).

On peut raisonnablement espérer avoir à ces concours une participation extérieure assez forte et en conséquence les Cigognes se doivent de participer nombreux, soit au concours lui-même, soit à l'organisation.

Alors planeuristes, affutez vos modèles et venez nombreux à ces concours, où devraient régner une ambiance sympathique et donc très modéliste.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des spécialistes (ils sont nombreux au club : Werler, Courbet, Desseray et bien d'autres encore) : ils se feront un plaisir de vous aider.



LES PATROUILLES

DELTA-CLUB

Dnas le dernier bulletin, nous avons parlé du projet "Deltaclub", destiné à présenter au Cirque le plus grand nombre possible d'appareils. Ce genre de delta en expansé est très rapide à faire, et vole comme un trainer. Il y en a une série en construction, mais toutes les cases de fréquences ne sont pas prises, surtout en 72 MC.

Bien que cet engin ne demande que quelques heures de travail, n'attendez pas le dernier moment pour construïre votre Deltaclub, de plus le club fournit l'expansé et il est facile d'en découper le Mardi soir.

Voici la liste des membres inscrits pour le projet DELTACLUB :

26,875	LEVY	27,325	COURBET	
26,925	ROUSSEAU	27, 7	TROCELLIER	
26,975	HUGUET:	27,820	LEBOURG	
26,995	PEE	35		
27,025	PLESSIER	40	AL AGNOUX	
27,045	J0J0T	72,000		
27,075	NOE	72,075		
27,095	DELCL00	72,125		
27,125		72,160		
27,145	GENER A	72,200	TOUVIGNON	
- 10 Ob 1	THEVENON	72,240		
27,175	WERLER	72,325		
27,195	GENER	72,375		
27,225		72,450		
27,255	LUTZ			
27,280		435		



N'oubliez pas que ces "DELTACLUB" ne feront au Cirque un numéro <u>exceptionnel</u> que dans la mesure où il y aura un grand nombre de participants (30 parait être un minimum)



FESTIVITES

J.P. MIGRET

Nous voilà donc à la veille de notre assemblée générale fixée le 24 Février et comme l'année dernière nous prévoyons un buffet campagnard qui sera servi au local du club.

Après l'assemblée nous nous retrouverons donc devant des tables abondamment garnies de victuailles et de bonnes bouteilles, puis, l'ambiance générale aidant, nous poursuivrons l'après-midi par des projections de films et diapositives ainsi que par un bal animé par vos serviteurs habituels. Aussi nous insistons pour que les dames et demoiselles viennent nombreuses. Le montant de la participation est fixé à 50 Frs par personne (une avance de 25 Frs sera perçue pour chaque inscription). Le menu sera affiché au local du club à partir du Mardi 29 Janvier, aussi je vous demanderai de vous inscrire le plus rapidement possible afin de faciliter la tâche des organisateurs.

Pour toutes inscriptions s'adresser soit à M. MIGRET, soit à notre charmante hôtesse du Mardi soir Madame COURBET.

D'autre part il est temps de penser à notre soirée dansante annuelle, aussi envisageons-nous de la situer fin Mars, début Avril. Sa date précise sera déterminée au cours de l'assemblée générale ainsi que le programme de cette soirée. En effet nous profiterons de la présence d'un maximum d'adhérents pour en donner les détails.

La formule retenue est un repas au restaurant suivi d'un bal. Si toutefois nous sommes nombreux l'animation sera confiée à un orchestre et il n'est pas trop tôt pour que vous contactiez parents et amis susceptibles de participer à une telle soirée. Le montant de la participation sera "comme toujours" très étudié.

Les inscriptions débuteront le 24 Février après l'assemblée générale.

LE MAGASIN COMMUNIQUE

C.LEVY

_	A STATE OF THE STA	
	KB 40 SPORT (1 heure de rodage) avec carburateur PERRY	300 E
	sans silencleux	77U F
	KB 35 neuf sans carburateur ni silencieux	350 F
	HB 25 R/C neuf avec silencieux	280 F
	Accus. réception 4,8 volts - 0,5 A	35F50
	Roues tous diamètres : de 35 à 150 mm	
	Cones de ø 35 à ø 70 mm	
	Badges autocollants "Cigogne" ø 11 cm	2F00
	Charnières, cornes, etc	
	Balsa 40/10 en stock important !	
4	Bientôt un badge tissu "Cigogne", prix inférieur à 10 F.	

🔻 Le Badge brodé est en cours de fabrication maintenant.

PETITS GROS

Les membres intéressés par l'achat groupé de moleurs type Quadra ou Evra peuvent rentrer en contact avec MOREL (MAGASIN)

DES CIGOGNES VEROCINB